



PROFIL DE DURABILITÉ 2025

LE GROUPE GRANTERRE

Le Groupe GranTerre est l'une des principales entreprises italiennes spécialisées dans la production et la commercialisation de charcuterie et de fromages affinés.



Salumifici GranTerre est reconnue comme l'un des principaux acteurs internationaux dans le secteur de la charcuterie de qualité et incarne une production d'excellence avec des charcuteries qui mettent en valeur les ressources et les produits typiques de leurs territoires d'origine : l'Émilie-Romagne, le Haut-Adige, la Toscane et le Frioul. Grâce à l'intégration avec Parmacotto, la présence et l'importance de Salumifici GranTerre sur le marché se sont encore renforcées, avec une croissance exponentielle sur tous les marchés où les deux sociétés sont déjà présentes (États-Unis et principaux marchés européens) et une ouverture vers de nouveaux marchés.

Caseifici GranTerre est la plus grande entreprise italienne dans le secteur des fromages AOP (en italien DOP, Denominazione di Origine Protetta). Elle regroupe deux entités : le Consorzio GranTerre et Agriform, l'une originaire d'Émilie et l'autre de Vénétie, leaders respectivement dans le Parmigiano Reggiano DOP et le Grana Padano DOP. Grâce à la maîtrise totale de la filière des deux AOP, à ses trois sites de production et à une gamme de produits présents dans l'ensemble de la grande distribution, l'entreprise fait figure de référence sur le marché des fromages affinés et du beurre.

LES EXCELLENCES AOP ET IGP GRANTERRE

CHARCUTERIES



FROMAGES



LES MARQUES GRANTERRE



POUR EN SAVOIR PLUS SUR GRANTERRE



L'ENTREPRISE ET LA GOUVERNANCE

1,87
milliard de chiffre
d'affaires consolidé

584
millions de chiffre
d'affaires à l'étranger

188.000
tonnes de
produits vendus

23
sites de production
et centres logistiques

11 AOP et **7** IGP
(charcuteries et
fromages à pâte dure)

6
filiales commerciales
à l'étranger

38 fromageries
et **1.930** exploitations
agricoles dans la filière
laitière-fromagère

L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

4,19 GJ
d'énergie consommée
par tonne produite
(-0,4 % par rapport à 2024)

-10,4 %
de **CO₂**
(émissions de scope 1-2)
par tonne produite

40 %
des besoins
énergétiques
(thermiques
et électriques)
autoproduits par
cogénération,
photovoltaïque
et géothermie

L'IMPACT SOCIAL

3.290
salariés

235
tonnes de
produits donnés
à des fins
caritatives à un
réseau de 19
organisations,
magasins et
cantines
solidaires sur les
territoires

LA POLITIQUE DE DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

LA STRUCTURE ET LES ÉTAPES DU PARCOURS DE DURABILITÉ GRANTERRE

GOUVERNANCE

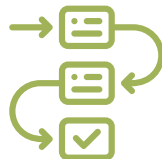


Ensemble de pratiques décisionnelles destinées à superviser le processus de définition, de mise à jour et de mise en œuvre de la durabilité



Nomination d'un directeur général - Création d'un poste de Responsable de la durabilité et de la RSE

PLANIFICATION



Domaines d'engagement, objectifs et initiatives à développer pour définir le profil de développement durable



Plan de durabilité 2030 avec mise à jour triennale

COMPTES-RENDUS



Rapport annuel sur les performances et les engagements en matière de développement durable



Rapport de développement durable à partir de 2022

LE PLAN DE DURABILITÉ

La contribution de GranTerre à l'AGENDA 2030 de l'ONU

6 PILIERS



Valorisation de nos collaborateurs



Excellence et qualité de nos produits



Approvisionnement responsable et valorisation de la filière laitière



Impact sur les territoires et les communautés



Protection de l'environnement et de ses ressources



Gouvernance de durabilité

21
DOMAINES
D'ENGAGEMENT

36
OBJECTIFS

91
INITIATIVES

DURABILITÉ ET INNOVATION RN MATIÈRE D'EMBALLAGE

LES CHIFFRES DE L'INNOVATION EN MATIÈRE D'EMBALLAGE

8 projets d'innovation en matière d'emballage menés en 2025

1396 références optimisées en termes de durabilité concernant l'emballage primaire (plastique) ou secondaire (carton) entre 2020 et 2025, dont 115 en 2025

84% des cartons achetés en 2025 atteignent l'objectif fixé, à savoir une part de matériaux recyclés de 70 %



L'IMPACT SOCIAL

LES IMPACTS SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCONOMIQUES DES DONS DE PRODUITS À DES FINS CARITATIVES

IMPACT SOCIAL



235.125_{Kg}
Total des
produits donnés



470.251
Équivalents-repas
distribués

IMPACT ENVIRONNEMENTAL



1.190.831_{Kg}
CO₂- évité



777.216_{M²}
Sol préservé



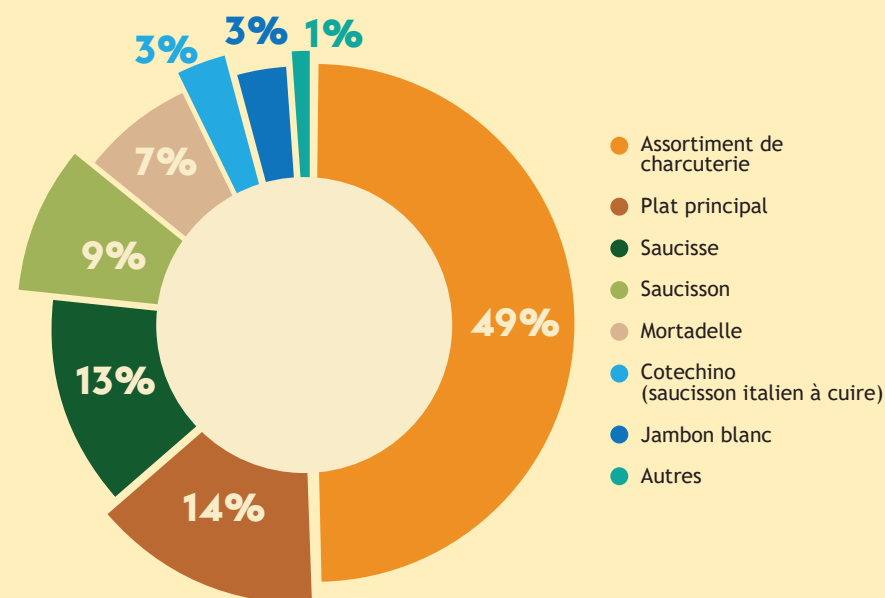
957.450_{M³}
Eau économisée

IMPACT ÉCONOMIQUE



1.433.800€
valeur économique des dons
au profit de la communauté

CATÉGORIES DE PRODUITS DONNÉS



Les indices sont calculés et générés par la plateforme Regusto à l'aide d'algorithmes spécifiques mis au point en collaboration avec l'Université de Pérouse, conformément aux normes internationales de référence (pour plus d'informations : <https://regusto.eu/>).

VALEURS, ACTIVITÉS ET ACTEURS DE LA FILIÈRE LAITIÈRE ET FROMAGÈRE GRANTERRE

La filière coopérative laitière et fromagère GranTerre incarne un modèle de production intégré et traditionnel qui préserve et transmet l'excellence, la qualité et l'authenticité du fromage, favorise une relation coopérative au sein de la filière fondée sur la démocratie, la croissance synergique et la valorisation des membres, et met en valeur les terroirs et les personnes.



LES CHIFFRES DE LA FILIÈRE COOPÉRATIVE GRANTERRE

1930 membres, éleveurs et exploitations agricoles
38 fromageries de **17** membres
8 fromages AOP
3 établissements d'affinage et de conditionnement

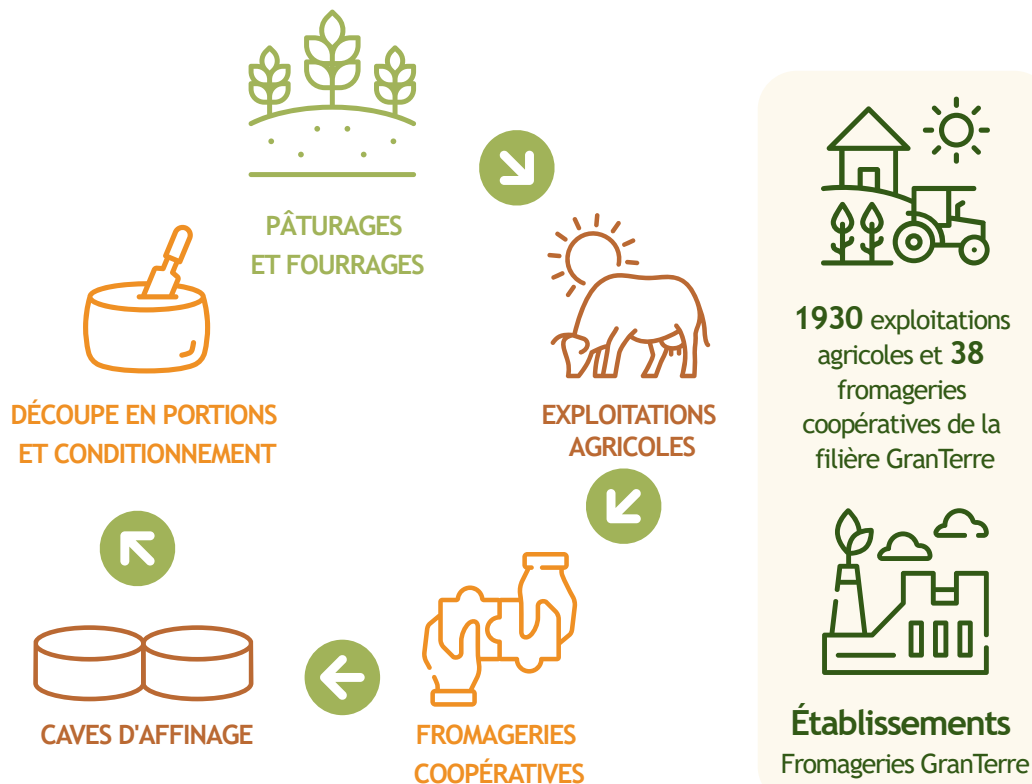
VALEURS

Rapport de la coopérative

- démocratie
- collaboration
- croissance synergique
- valorisation des membres

Excellence et qualité

- Respect des cahiers des charges AOP
- Savoir-faire de la tradition laitière



LES ACTEURS



1930 exploitations agricoles et **38** fromageries coopératives de la filière GranTerre



Établissements
Fromageries GranTerre





LES CERTIFICATS DU GROUPE GRANTERRE

Les entreprises du Groupe GranTerre ont obtenu de nombreux certificats relatifs à leurs produits et à leurs processus, qui garantissent un suivi constant et une amélioration continue dans leurs principaux domaines cibles : qualité et sécurité alimentaire (BRC, IFS), santé et sécurité au travail (ISO 45001) et système de management environnemental (ISO 14001).



ÉTHIQUE ET GOUVERNANCE

L'approche de GranTerre vise à garantir que toutes les activités soient menées dans le respect total de l'éthique et de la bonne gouvernance. Les valeurs, les principes et les objectifs qui inspirent la gouvernance, les activités et les relations avec les parties prenantes sont indiqués dans le Code d'éthique, le Code de conduite des fournisseurs et les politiques de l'entreprise.

LE SYSTÈME DES POLITIQUES D'ENTREPRISE DE GRANTERRE

Ces politiques constituent des outils concrets permettant à GranTerre de concrétiser ses engagements en actions mesurables, en parfaite cohérence avec les objectifs du Plan de durabilité et avec les systèmes de certification adoptés par les entreprises du Groupe.

Grâce à leur mise en œuvre, GranTerre consolide un modèle de développement fondé sur l'intégrité, la transparence et l'amélioration continue, dans le respect des réglementations en vigueur et des normes internationales de référence.



POLITIQUE DE L'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

Elle définit les principes fondamentaux, les finalités, les objectifs et les bonnes pratiques qui guident le Groupe en matière de protection et de promotion des droits de l'homme tout au long de la chaîne de valeur, en favorisant des conditions de travail équitables, le respect de la dignité des personnes et la prévention de toute forme d'abus ou de discrimination.

POLITIQUE DE L'ENTREPRISE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES GENRES, DE DIVERSITÉ, D'ÉQUITÉ ET D'INCLUSION

Cette politique définit les principes et les objectifs grâce auxquels GranTerre favorise un environnement de travail équitable, inclusif et ouvert, en garantissant l'égalité des chances à toutes les personnes, quelle que soit leur diversité. Le Groupe s'engage à promouvoir les valeurs énoncées dans le Code d'éthique, notamment le respect mutuel, le sentiment d'appartenance et la valorisation des personnes.

POLITIQUE DE L'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES (RSE)

La politique RSE définit l'approche du Groupe en matière de responsabilité sociale des entreprises, considérée comme un pilier stratégique de l'engagement de GranTerre en faveur de la durabilité, de la transparence et d'un dialogue constant avec les parties prenantes. Ce document présente les domaines d'intervention prioritaires et les principes qui guident un modèle économique responsable et axé sur la création de valeur partagée.

POLITIQUE INTÉGRÉE EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET D'ENVIRONNEMENT

La politique intégrée oriente et soutient les objectifs du Plan de durabilité et les processus d'amélioration continue liés aux certifications ISO 14001 (environnement) et ISO 45001 (santé et sécurité). Elle définit les principes, les responsabilités et les engagements visant à protéger la santé des travailleurs, à prévenir les risques et à minimiser les impacts environnementaux des activités du Groupe.

POLITIQUE QUALITÉ

La Politique qualité rappelle que la tradition, l'innovation, la technologie, le respect de l'environnement, la durabilité, la sécurité et le professionnalisme des collaborateurs constituent les piliers du développement de l'entreprise. Ce document définit des principes et des engagements spécifiques visant à garantir l'excellence des produits, la sécurité alimentaire et la satisfaction totale des clients et des consommateurs.

LE CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS GRANTERRE

Le Code de conduite des fournisseurs définit les principes, les attentes et les comportements exigés des entreprises qui collaborent avec GranTerre. L'objectif de ce Code est de guider les fournisseurs dans le respect de normes éthiques, sociales et environnementales conformes aux valeurs du Groupe, en intégrant ces principes dans leurs relations commerciales et leurs activités quotidiennes.

Le Code vise à favoriser une collaboration fondée sur la responsabilité partagée, la transparence et l'amélioration continue, en reconnaissant le rôle stratégique de la chaîne d'approvisionnement dans la construction d'un avenir plus durable. Le contenu du Code, qui détaille les principes et les valeurs déjà énoncés dans le Code d'éthique du Groupe, comprend un ensemble structuré d'engagements, qui représentent le niveau minimum exigé de tous les fournisseurs et qui s'appliquent, le cas échéant, également aux sous-traitants. Les domaines couverts comprennent :

- La légalité et l'intégrité, avec l'obligation de respecter les réglementations nationales et internationales et d'adopter des pratiques commerciales éthiques, transparentes et exemptes de corruption.
- La protection du travail et des droits de l'homme, en interdisant le travail des enfants et le travail forcé et en favorisant des conditions de travail sûres, équitables et non discriminatoires, conformément aux principales conventions internationales.
- La durabilité environnementale, par la réduction des impacts tout au long du cycle de production, l'utilisation responsable des ressources, le contrôle des émissions et le respect de la biodiversité.
- Qualité et sécurité des produits, dans le respect des normes nationales, internationales et, le cas échéant, des exigences supplémentaires de GranTerre.
- Responsabilité sociale et contribution positive aux communautés locales.
- Gouvernance et transparence, avec la possibilité de réaliser des audits, de demander des justificatifs et, si nécessaire, de mettre en place des plans d'amélioration ou de mettre fin à la relation en cas de violations graves.





www.granterre.it